

L'AVENIR S'ÉCLAIRE

UNE EUROPE FORTE ET AUTONOME

Une Europe libérale	2
L'autonomie stratégique de l'Union européenne.....	4
Un budget européen renforcé, réactif et stable	5
Un élargissement raisonné de l'Union Européenne.....	6
Des institutions européennes plus efficaces et plus démocratiques.....	7
La défense des valeurs européennes et de l'État de droit	8
La promotion de la culture européenne	9
Un renforcement du marché unique grâce à la croissance.....	10
Un enseignement européen qui mène à l'emploi.....	11
Une politique industrielle européenne ambitieuse	12
Le renforcement de notre indépendance énergétique	13
Des autoroutes européennes de l'énergie.....	15
Un réseau européen pour la production industrielle de batteries.....	16
Des investissements stratégiques dans les transports.....	16
Un Hyperloop transeuropéen	17
Le renforcement de notre indépendance agricole et de notre souveraineté alimentaire	17
La transition numérique au cœur de nos politiques publiques.....	19
Une Europe de la Santé.....	21
Des traités internationaux au service du commerce extérieur	22
Une politique de défense européenne centrée sur nos intérêts stratégiques	23
Une Europe qui parle d'une seule voix et une coopération au développement basée sur le développement économique.....	24
Un immigration strictement contrôlée et correctement gérée.....	25
Une lutte renforcée contre le terrorisme en Europe	26

Une Europe libérale

L'Union européenne est un projet politique unique dans l'histoire de l'humanité. Certes, c'est une œuvre imparfaite qui doit poursuivre sa construction. Mais elle repose sur une promesse sans précédent faite aux citoyens : une promesse de paix, de prospérité, de sécurité et de respect des valeurs fondamentales. Pour le MR, l'Union européenne n'est donc pas un projet déconnecté des citoyens ou une structure internationale centrée sur le développement économique et commercial, mais bien un réel projet de société découlant de la volonté inédite de pays qui, après s'être déchirés pendant des siècles, ont décidé de travailler ensemble et de gommer leurs frontières.

Rien n'est plus décisif pour l'avenir des prochaines générations que le maintien et le renforcement de ce que l'on appelle l'acquis européen. Il s'est bâti sur un socle commun de valeurs universalistes : l'égalité entre les femmes et les hommes, la neutralité de l'État, le respect des minorités, la liberté de croire ou de ne pas croire, la liberté de conscience et d'auto-détermination etc. Aujourd'hui, cet acquis est en danger. Les principes sur lesquels sont fondés l'Union européenne sont remis en cause par des mouvements extrémistes de gauche comme de droite, qui accusent l'Union européenne de tous les maux. A ces ennemis intérieurs s'ajoutent les menaces du communautarisme et du fanatisme religieux. Face à ces dangers, l'Europe ne peut pas se replier sur elle-même, au risque de se dénaturer, ni s'ouvrir de manière incontrôlée, au risque de s'étioler progressivement. Le MR tient donc un discours pragmatique et réaliste. Nous sommes depuis toujours un parti résolument pro-européen, sans être naïf face aux erreurs de l'Union ou à ses manquements. Nous voulons réformer l'Union là où cela est nécessaire. Nous voulons avancer vers une Union plus forte et plus consciente de ses besoins et des défis de notre monde.

Ces cinq dernières années ont été marquées par des crises successives. Brexit, Covid-19, crise énergétique, crises migratoires, retour de l'inflation, terrorisme islamique, montée des extrémismes, contexte géopolitique tendu et retour des guerres aux portes de l'Europe, en Ukraine et au Proche-Orient. Ces crises nous montrent que la démocratie libérale, la paix, les libertés individuelles, l'égalité entre les femmes et les hommes, le respect des LGBTQ ou la croissance économique ne sont pas éternelles et que nous devons continuellement nous battre pour elles.

Face à ces crises, l'Europe a fait preuve d'audace et de résilience. Elle a démontré son efficacité en se mobilisant pour lutter contre la pandémie et développer un vaccin accessible à tous les Européens et au reste du monde. Elle s'est mobilisée pour permettre l'approvisionnement de matériel médical afin d'aider les malades. Elle a soutenu directement l'économie de ses États membres en mettant en place le plan de relance *#NextGenerationEU*. Répondant à l'agression de l'Ukraine, elle a adopté des sanctions politiques et économiques contre la Russie, accueilli plus de 4 millions de réfugiés et soutenu militairement les Ukrainiens.

D'autres défis doivent encore être relevés par les Européens : le changement climatique, la transition énergétique et numérique, le développement technologique ou l'émergence de l'Intelligence Artificielle. Seule l'Union peut apporter des réponses fortes à ces enjeux mondiaux. Le MR privilégie donc une Union européenne plus intégrée et plus efficace mais aussi plus juste et protectrice.

L'Europe a déjà prouvé sa plus-value économique et industrielle. Son impact est visible dans notre vie quotidienne à travers la monnaie unique, la liberté de circulation dans l'espace Schengen, la mobilité étudiante ou la fin des frais de *roaming* en Europe. Elle a permis de développer des politiques et des stratégies économiques que des pays de petite taille comme la Belgique n'auraient pu envisager seuls, comme Galileo, l'ESA ou Airbus qui sont des réussites économiques et commerciales et qui ont contribué à l'essor de l'économie belge et de ses PME.

L'Union européenne doit maintenant réinventer sa politique industrielle en lien avec le *Green Deal* et la transition numérique. Notre continent doit retrouver davantage de compétitivité, à l'instar de nos économies nationales. Ce retour de la compétitivité se fera via une simplification des règles européennes, une amélioration de la qualité de notre enseignement supérieur, l'innovation via un cadre réglementaire flexible, le développement technologique, la formation des nouveaux talents et bien entendu le développement d'une nouvelle politique industrielle commune. C'est une condition à l'indépendance politique et économique européenne. Cette nouvelle révolution industrielle doit également aller de pair avec l'émergence d'emplois de qualité et d'une Europe fondée sur un socle fort de droits sociaux.

L'Union doit en effet rester un pôle mondial de l'économie à côté des États-Unis et de la Chine. Défendre nos intérêts et nos valeurs à l'échelle globale passe donc par un renforcement de l'influence et du rôle de l'Union européenne dans le monde. Il ne s'agit pas de faire preuve d'idéalisme mais de pragmatisme. Nous ne pourrions pas résoudre les problèmes de demain avec les solutions d'hier. Nous devons construire urgemment une nouvelle souveraineté européenne, renforcer notre autonomie stratégique et décliner nos politiques publiques européennes autour de cet axe. Il ne s'agit pas de protectionnisme ou d'une volonté de négliger nos partenaires mais la guerre en Ukraine et la crise sanitaire ont démontré que l'Union n'avait pas attaché assez d'importance à sa sécurité économique et à sa capacité d'approvisionnement. Nous avons été confrontés directement à la question de la dépendance : aux masques, aux matériaux médicaux, aux terres rares, aux engrais, à l'énergie. Différents dossiers, différentes causes mais qui ont eu toutes eu le même effet et qui amènent à la même conclusion : l'Europe doit davantage compter sur elle-même. Nous devons veiller à exceller dans la production de biens et de services dans lesquels nous disposons d'un avantage comparatif et qui présentent un caractère stratégique. Tout en poursuivant une politique d'accords de libre-échange équilibrée permettant de diffuser nos standards en matière climatique ou social, l'Union doit redevenir maître de son destin en choisissant ses partenaires plutôt qu'en dépendant d'eux.

Nous devons aussi admettre que les réponses que les citoyens attendent de l'Europe ne sont pas toujours au rendez-vous. Aujourd'hui, l'Union doit démontrer qu'elle peut les protéger du terrorisme, des menaces extérieures, de la stagnation économique. Au-delà des souverainetés nationales, une réelle autonomie européenne peut et doit être développée. C'est au niveau européen que l'on peut répondre au mieux aux différents défis transnationaux. La solution aux problèmes actuels que nous traversons n'est pas dans un « plus d'Europe » mécanique et irréfléchi mais dans « mieux d'Europe ». Le MR veut une Union européenne forte qui repose sur des États solides. Nous ne voulons pas une Union européenne qui s'occupe de tout, toujours et tout le temps, mais une Union européenne connectée avec les citoyens et dont la plus-value est réelle, directe et concrète pour l'ensemble de ceux-ci

L'Union européenne a été construite parce que l'optimisme l'a emporté au cœur même d'une des périodes les plus sombres de notre histoire. Comme les générations précédentes, nous devons retrouver la fierté d'être Européens. Nous voulons une Europe qui protège le climat, la biodiversité, la santé et les droits sociaux des Européens. Une Europe qui garantit une alimentation saine grâce au travail quotidien de nos agriculteurs et le maintien de la biodiversité, une Europe avec un projet industriel fort basé sur le développement de l'innovation et de la technologie, des emplois de qualité et des formations pour tous. Une Europe plus juste et plus solidaire pour les femmes, pour nos aînés, pour les personnes porteuses d'un handicap. Une Europe basée sur la séparation entre les États et les religions, une Europe basée sur l'égalité entre les femmes et les hommes et le respect des minorités LGBTQI+. Une Europe dotée des moyens de se défendre et de défendre ses intérêts stratégiques. Une Europe indépendante. Une Europe ouverte qui choisit ses partenaires au lieu d'en dépendre et de subir. Une Europe qui promeut nos valeurs universelles, la Convention d'Istanbul, et l'État de droit. En un mot, une Europe libérale.

L'autonomie stratégique de l'Union européenne

L'Europe doit davantage compter sur elle-même. Nous devons veiller à exceller dans la production de biens et de services dans lesquels nous disposons d'un avantage comparatif et qui présentent un caractère stratégique.

Les dernières années ont démontré à quel point l'UE était dépendante dans quasiment tous les aspects de notre vie économique : batteries, matières premières, énergies, médicaments, alimentation, défense. La liste de nos dépenses est longue et crise après crise, nous en découvrons les désastreuses conséquences. L'invasion de l'Ukraine fut également un catalyseur pour une reprise de main de notre indépendance alimentaire, énergétique, économique et militaire.

Notre autonomie stratégique doit devenir le fil rouge de toutes nos actions et se décliner dans nos politiques publiques européennes. Nous refusons le repli sur soi et le protectionnisme mais nous ne pouvons pas accepter que d'autres puissances puissent être en capacité de dicter nos choix et nos politiques. Tout en poursuivant une politique d'accords de libre-échange équilibrée permettant de diffuser nos standards en matière climatique ou social, l'Union doit redevenir maître de son destin en choisissant ses partenaires plutôt qu'en dépendant d'eux.

Nous proposons d'adopter un plan d'urgence visant à la réindustrialisation de l'Europe d'ici 2030 et de lever les freins au développement, au financement et à l'industrialisation, en particulier des start-up. Il faut redonner l'envie de créer, d'investir et de produire au sein de l'Union européenne. Nous voulons faire en sorte que nos PME tirent pleinement avantage des fonds de l'Union, notamment via une simplification des règles et de la procédure pour y accéder. Le MR propose de mettre en place un portail numérique uniforme pour la Commission européenne, où les entreprises pourraient trouver des informations pertinentes sur leurs différentes obligations de déclaration et soumettre tous leurs rapports, éliminant ainsi les doublons et réduisant la charge administrative.

Nous voulons également renforcer le Plan industriel du Pacte Vert pour aider les PME à investir dans les projets innovants en lien avec le *Green Deal* et développer la stratégie d'alliances européennes mises en place par la Commission pour soutenir des projets industriels d'envergure dans les domaines des batteries, de l'approvisionnement en terres rares, de l'hydrogène, de la nanoélectronique ou du cloud en lien avec le développement de notre politique industrielle. C'est également le sens du projet « Industrie à zéro émission nette » (NZIA) qui vise à ce que l'UE produise sur son territoire au moins 40% des technologies dont elle a besoin pour atteindre ses objectifs climatiques comme les panneaux solaires, les éoliennes, les batteries etc. À la clé, des emplois de qualité en Europe, et moins de dépendance face à d'autres pays, en particulier la Chine.

Notre priorité est la mise en place de l'autonomie stratégique de l'Union dans des domaines-clés via le Fonds Stratégique d'Autonomie pour l'Europe (SAFE). Il s'agit de faire progresser l'autonomie stratégique de l'Union Européenne dans les infrastructures énergétiques, la cybersécurité, la compétitivité industrielle ou la sécurité alimentaire. Ce projet assure un avenir européen à nos industries et pallie toute fragmentation du marché unique.

Enfin, nous soutenons la Plateforme Technologies Stratégiques pour l'Europe (STEP) pour stimuler les investissements dans les technologies critiques en Europe (zéro émission nette, le numérique et les biotechnologies).

Un budget européen renforcé, réactif et stable

Le MR veut donner à l'Union les moyens d'agir à travers un budget lui permettant de poser des choix politiques stratégiques en matière industrielle, énergétique, alimentaire ou climatique, tout en garantissant le respect de l'État de droit.

L'Union européenne s'est dotée d'un budget à long terme de 1211 milliards € pour la période 2021-2027. En raison de la pandémie, ce budget a été complété par l'instrument temporaire de relance doté de 806,9 milliards € afin d'en atténuer les dommages, d'aider l'Union à sortir plus forte et résiliente de la crise socio-économique qui a suivi et d'accélérer la transition environnementale et numérique.

Le budget de l'Union est d'une part un outil politique, complémentaire aux budgets nationaux, et d'autre part un outil solidaire car il soutient le développement économique des États membres les moins prospères et vient en aide à ceux qui sont touchés par des catastrophes naturelles. Les crises sanitaires, socio-économique, climatique et géopolitique ont démontré le potentiel de l'Union et la nécessité de construire une souveraineté européenne. Un budget sain et solide est un prérequis à la poursuite de l'unité de l'Europe et de sa capacité d'aide, ainsi qu'à la réalisation de ses politiques internes comme externes.

La crise sanitaire du Coronavirus ainsi que la crise énergétique qui a fait suite à la guerre en Ukraine ont pesé sur les économies européennes. L'Union européenne a fait le choix de suspendre les règles budgétaires en vigueur afin de permettre une plus grande flexibilité budgétaire et aider les États membres à faire face à cette situation sans précédent.

Pour les Libéraux, il était essentiel de voter les nouvelles règles budgétaires européennes afin de remettre en place un cadre permettant aux pays membres de notre Union de revenir à un niveau d'endettement raisonnable, tout en disposant de la flexibilité nécessaire pour réaliser des investissements stratégiques, tournés vers nos objectifs de transition numérique, énergétique et de défense. Nous avons besoin de ce juste équilibre budgétaire oscillant entre dépenses publiques stratégiques et réduction efficace de la dette, adapté aux besoins de chaque États membres, afin que l'Union européenne continue d'être un acteur compétitif global dans un monde de plus en plus instable. Dans ce même ordre d'idée, le MR est en faveur de la mise en place d'un fonds de souveraineté européen afin de permettre à l'Union de financer des projets importants et des investissements notamment dans le cadre de la transition énergétique et industrielle tout en préservant la cohésion du marché unique

Ces crises successives ont cependant réduit la marge de manœuvre de l'Union et ses ressources. Pour lui donner les moyens d'agir, le MR veut revoir le cadre financier pluriannuel (CFP) en fonction des objectifs de l'Union et l'adapter aux conséquences des éventuels futurs élargissements, de la guerre en Ukraine, des crises actuelles et à venir etc. Nous demandons une révision à mi-parcours du CFP pour renforcer nos marges et pour avoir plus de flexibilité, indispensable pour assumer nos responsabilités (Jeunesse, innovation, climat, migration, mobilité militaire, aide humanitaire, etc.).

Il importe aussi de mieux réagir aux crises énergétiques qui pourraient survenir. *RepowerEU* complète les mesures incluses dans les plans de relance visant à améliorer la résilience de l'approvisionnement de l'Union. Nous devons soutenir les mesures visant à économiser l'énergie, à diversifier les sources d'approvisionnement et à accélérer la transition verte, notamment par le biais d'un investissement massif dans le nucléaire. Nous plaçons pour une souveraineté énergétique européenne conduisant à la concrétisation d'un marché intégré de l'énergie durable et à la sécurité de son approvisionnement énergétique. La guerre en Ukraine nous a montré à quel point l'UE était dépendante des puissances étrangères pour son énergie. Cette situation ne peut plus durer. Nous devons développer notre souveraineté énergétique ce qui permettra d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables

afin de respecter nos engagements climatiques et de garantir la sécurité d'approvisionnement pour les consommateurs et les entreprises européennes ainsi que le maintien de prix de l'électricité abordable et la lutte contre la volatilité des prix sur les marchés.

Le budget de l'Union doit être protégé contre les violations de l'État de droit par le biais du mécanisme de conditionnalité appliqué au budget de l'Union et aux fonds européens. Il faut également protéger l'argent des contribuables et restaurer la confiance des investisseurs.

Depuis 2020 et le cadre financier 2021-2027, l'Union européenne a mis en place un mécanisme de conditionnalité des fonds européens au respect de l'état de droit.

Le principe est clair : en cas de violations de l'état de droit, l'Union peut décider de suspendre les différentes aides financières vers cet État. La Hongrie ou encore la Pologne dans le passé ont été visées par ce type de procédures.

Ce mécanisme vient compléter la procédure à l'article 7 du traité sur l'Union européenne qui prévoit déjà le gel des fonds mais dont l'application est rendue difficile de par la règle de l'unanimité.

Ce mécanisme de conditionnalité permet ainsi de sanctionner financièrement les États ne respectant pas l'état de droit et d'éviter que l'argent des contribuables européens soit utilisé à l'encontre des valeurs européennes. À ce stade, la Hongrie fait l'objet de sanctions.

Pour nous libéraux, ce mécanisme est indispensable pour protéger les valeurs européennes, pour protéger les intérêts financiers de l'Union et pour cibler la mauvaise gestion des fonds européens comme les cas de fraude, de corruption ou des marchés publics truqués. C'est la raison pour laquelle, le MR veut garantir un financement suffisant au Parquet européen (EPPO) pour mener à bien ses missions indispensables contre toute utilisation abusive du budget de l'Union.

Un élargissement raisonné de l'Union Européenne

Pour le MR, le respect des critères d'adhésion reste une condition *sine qua non* pour que tous les pays candidats progressent sur la voie de l'adhésion.

Après l'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale en 2004 et en 2007, l'Union européenne a entamé un dialogue avec les pays de la région des Balkans (Serbie, Albanie, Bosnie Herzégovine, Monténégro, Kosovo) en vue d'une adhésion ultérieure. Si la perspective d'entrer dans l'Union est un gage de réformes et de stabilisation pour cette région, être membre de l'Union impose aussi un grand nombre d'obligations politiques et économiques sur lesquelles nous ne devons pas transiger.

À nos yeux, la Turquie, qui était un candidat à l'adhésion depuis 2005, ne remplit ainsi plus les critères pour continuer ce processus d'adhésion, au vu de la détérioration des libertés, des droits humains et de l'état de droit dans ce pays. Nous souhaitons désormais baser notre relation sur un véritable partenariat stratégique en matière de sécurité, d'économie ou de mobilité.

Suite à l'invasion russe de l'Ukraine, de nouveaux pays ont manifesté leur intérêt pour le projet européen, comme la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine. Le destin européen de ces pays ne fait pas de doute mais les mêmes règles strictes concernant le processus d'adhésion et le respect des critères de Copenhague devront s'appliquer.

Ces pays doivent donc mettre en œuvre des réformes profondes en termes d'État de droit, d'institutions démocratiques, de valeurs fondamentales, de lutte contre la corruption et la criminalité organisée. Des réformes économiques de grande envergure et l'adoption de l'acquis communautaire

sont également nécessaires. Il est essentiel de soutenir le développement de ces pays, stabiliser la région, favoriser l'intégration et contrer les efforts néfastes de la Russie et de la Chine. L'élargissement de l'Union européenne serait ainsi bénéfique d'un point de vue politique, économique et sécuritaire.

Des institutions européennes plus efficaces et plus démocratiques

Pour le MR, les perspectives d'élargissement doivent s'accompagner d'une réforme des institutions européennes pour garantir leur bon fonctionnement.

Avec 27 États membres, l'Union Européenne est déjà actuellement un lourd paquebot difficile à manœuvrer. Dans le cadre d'un éventuel élargissement, ses institutions doivent donc être réformées pour garantir leur bon fonctionnement.

Le MR propose que l'unanimité au Conseil devienne l'exception plutôt que la règle sauf pour des questions très spécifiques comme la question de l'adhésion des nouveaux membres et ainsi accentuer le vote à la majorité qualifiée. Il s'agit également de réviser les règles de composition de la Commission afin de diminuer le nombre de commissaires. Nous soutenons une révision des règles de composition de la Commission y compris de l'élection du Président ou de la Présidente de la Commission, la nomination devant être faite par le Parlement avec l'approbation du Conseil européen, soit un renversement du processus actuellement en vigueur. Nous soutenons également un mécanisme de censure individuel des commissaires comme proposé par la Conférence pour l'avenir de l'Europe car actuellement le Parlement européen ne peut contraindre qu'une censure collective de la Commission et non pas individuelle par Commissaire.

Le MR est un parti résolument pro-Européen. Notre ambition est de poursuivre et renforcer le partage de compétences avec l'Union dans les domaines qui relèvent actuellement de la compétence exclusive des États membres : les menaces sanitaires transfrontalières, la protection civile, l'industrie et l'éducation, l'énergie, les affaires étrangères, la sécurité extérieure et la défense, la politique des frontières extérieures et des infrastructures transfrontalières. Bref, partout où l'Union peut apporter une plus-value collective aux États membres.

En tant qu'institution représentative des citoyens européens, le Parlement constitue la base démocratique de l'Union. Nous plaidons en faveur d'un siège unique pour le Parlement européen à Bruxelles. Étant donné qu'il tire sa légitimité du suffrage populaire, il doit pouvoir exercer le contrôle politique des autres institutions européennes. Nous avons soutenu l'instauration de règles permettant au Parlement européen de conduire des commissions d'enquête avec des moyens similaires à ceux des parlements nationaux. Nous devons aussi renforcer le droit d'initiative législative par le Parlement européen, un droit accordé par les Traités. Nous devons en particulier examiner avec attention les réponses apportées par la Commission européenne aux demandes de soumission d'une proposition législative et du suivi fait par la Commission des rapports d'initiative portés et votés par le Parlement européen.¹ Le Parlement doit également pouvoir émettre un vote de défiance à l'encontre de tout membre de la Commission européenne. Afin de renforcer la participation citoyenne, nous plaidons enfin pour des consultations citoyennes régulières au sein de l'Union.

Suite au Qatargate, des mesures ont été prises pour mieux lutter contre les influences étrangères ou les lobbys. Plusieurs modifications du règlement intérieur et du code de conduite ont été adoptées en septembre 2023. Elles comprennent une interdiction renforcée de toutes les activités des députés européens qui constitueraient du lobbying, un renforcement de la transparence des contributions des acteurs externes, des sanctions plus sévères en cas de violation du Code de Conduite, une portée plus large des déclarations obligatoires des députés européens concernant les réunions avec des tiers, des

¹ soit via plus de codécision via la révision des traités, soit en révisant l'accord cadre de 2010 ou encore que la commission prenne davantage en compte les rapports d'initiative du PE

règles plus claires pour éviter les conflits d'intérêts, des détails accrus dans les déclarations d'intérêts privés des députés comme les participations mobilières ou immobilières ou encore les éventuels impacts sur les fonctions publiques et des déclarations de patrimoine obligatoires au début et à la fin de chaque mandat déposées auprès des services du Parlement européen. Le MR souhaite poursuivre ce travail éthique durant la législature à venir.

La défense des valeurs européennes et de l'État de droit

L'appartenance à l'Union européenne n'est pas un programme à la carte. Elle implique des droits, mais aussi des devoirs en matière de respect de l'acquis européen et des droits fondamentaux. C'est pourquoi le MR estime que l'Union doit se doter d'un arsenal de réponses directes et concrètes face aux États qui prennent un tournant autocratique.

Le projet européen est fondé sur un socle de valeurs communes primordial afin d'assurer une confiance mutuelle entre les États de notre Union, le bon fonctionnement du marché unique et la coopération judiciaire. Ces dernières années, certains États ont remis en cause ce socle de valeurs communes (droit à l'avortement, liberté de la presse, liberté d'expression etc.). En matière de protection des minorités et d'égalité entre les femmes et les hommes, y compris la liberté à disposer de son corps, il est de plus en plus difficile d'avancer avec des États membres qui remettent en question l'essence même du projet européen et préfèrent faire cavalier seul.

Le respect des valeurs fondatrices de l'Union européenne est un prérequis à l'adhésion d'un État à notre Union, nous ne pouvons accepter toute forme de négociation *a posteriori*. Le meilleur moyen de protéger les citoyens européens et notre projet commun est donc de contrôler l'octroi des fonds européens par le biais du mécanisme de conditionnalité. Il est temps de renforcer ce mécanisme à la lumière des expériences passées. En effet, nous ne pouvons plus accepter le chantage pratiqué par certains États membres lors des votes au Conseil européen. C'est aussi une des raisons expliquant pourquoi nous voulons la fin de la règle de l'unanimité au Conseil. Afin d'améliorer l'état de droit, nous voulons également que la Commission renforce plus systématiquement le suivi des recommandations du rapport annuel sur l'État de droit au sein de l'Union afin de mieux contrôler la bonne mise en œuvre des recommandations proposées année après années.

Par ailleurs, il est urgent d'enfin faire usage des outils existants pour sanctionner un État membre de l'Union qui violerait l'État de droit. L'article 7 des Traités prévoit que la sanction ultime en cas de non-respect de l'État de droit est la suspension du droit de vote au Conseil de l'État concerné. Le Parlement a déjà demandé l'actionnement de la procédure à l'encontre de certains États. Cela s'est malheureusement soldé par une absence de décision du côté du Conseil et une détérioration de la situation dans le pays visé.

Enfin, ces dernières années, certains groupes ont tenté d'imposer leurs valeurs d'intolérance et de repli communautaire ou identitaire dans différents États membres de l'Union européenne. Nous ne pouvons pas l'accepter. Si la liberté d'expression et la liberté religieuse sont des droits, certaines pratiques ne peuvent être tolérées en Europe : polygamie, port de la burqa, excision des fillettes, mariages forcés, menaces envers certains médias, attaques visant des personnes LGBTQI+, etc. Nous plaçons pour que les groupes politiques du Parlement européen signent, en début de législature, une charte sur le pluralisme et le vivre-ensemble pour contrer toute idéologie politique identitaire et tout communautarisme. Nous nous engagerons contre les violences faites aux femmes dans l'Union européenne et lutterons en faveur de l'égalité des sexes. À cette fin, nous souhaitons que l'ensemble des pays membres du Conseil de l'Europe ratifient la Convention d'Istanbul sur le droit des femmes. Nous voulons garantir le droit à un avortement sûr et légal au sein de l'Union européenne. Nous poursuivrons la lutte contre le négationnisme, le racisme et l'antisémitisme afin de garantir la sécurité des communautés juives en Europe. Enfin, nous lutterons contre les violences verbales ou physiques,

les discours de haine et le harcèlement, y compris en ligne. Nous coopérerons avec les plateformes en ligne et réseaux sociaux pour permettre aux victimes de signaler les contenus.

La promotion de la culture européenne

Le MR veut promouvoir la culture européenne à travers un budget spécifique, l'amplification des échanges entre européens ou la création d'une chaîne publique de télévision européenne

Le MR veut défendre le patrimoine culturel unique de l'Union européenne, en portant le budget de la politique européenne de la culture à 1 % des dépenses de l'Union (contre 0.18% actuellement) et en faisant la promotion de la langue française dans les institutions européennes.

Nous devons aussi amplifier les échanges entre les Européens et aller au-delà de la coopération universitaire. Ainsi, Erasmus doit encore plus être élargi à l'apprentissage des métiers et aux artistes.

L'éducation, l'enseignement, la culture doivent rester des priorités de nos politiques. À ce titre, un cours d'histoire européenne commun à tous les écoliers européens, en ce compris l'histoire de la construction européenne, devra être enseigné en sus d'un apprentissage renforcé des langues étrangères pour les ressortissants européens, en particulier l'anglais, le français et l'allemand.

Nous soutenons également la création d'une chaîne publique de télévision de l'Union à destination des 27 États membres, à la suite de l'expérience réussie mais encore trop méconnue des télévisions européennes et transnationales telles qu'*Euronews* et *Arte*. La connaissance par les citoyens européens de l'histoire, de la culture et de la réalité sociale, économique et politique des différents pays de l'Union européenne et du fonctionnement même de l'Union est beaucoup trop partielle et la couverture médiatique des affaires européennes est, dans de nombreux pays européens, quasi inexistante (ou instrumentalisée par des politiques nationales). L'Union européenne ne comblera le fossé qui la sépare des citoyens qu'au moyen d'une approche comprenant, entre autres, un volet médiatique et culturel afin d'augmenter la compréhension de ce qui vit au sein des autres États membres et des institutions européennes.

Chaque année, 35. 000 Européens de 18 ans ont la possibilité de recevoir un *pass interrail* pour découvrir toute l'Union européenne en train. Ce programme mis en place depuis 2018 est un véritable succès et est l'occasion pour nos jeunes d'explorer la diversité de l'Europe, de découvrir son patrimoine culturel et son histoire. Dans le même esprit que le programme Erasmus+, ce genre d'initiative permettent de tisser du lien entre les jeunes européens, leurs permettent de gagner en autonomie mais aussi de leurs faire vivre au concret ce qu'est l'Union européenne et de renforcer le sentiment d'appartenance au projet européen. Vu l'impact positif de cette opération, le MR souhaite offrir cette possibilité à un plus grand nombre de jeunes en âge d'y avoir accès. Et dans le même temps d'élargir également les conditions d'accès au *pass DiscoverEU* qui permet de bénéficier de toute une série de réductions sur des visites culturelles, des activités d'apprentissage, des activités sportives, des transports locaux, le logement et la nourriture. Nous devons également continuer à développer les centres *Europdirect* et les *Europa Experience* aux quatre coins de l'Union européenne. Ces centres sont la garantie pour les citoyens européens d'avoir accès à des informations claires et fiables sur le rôle joué par l'Union dans leur quotidien.

Enfin, nous soutenons l'introduction de la Carte Européenne du Handicap, qui servira de preuve reconnue du handicap dans toute l'Union, garantissant notamment l'égalité d'accès à des conditions spéciales et à un traitement préférentiel dans les services publics et privés, par exemple dans les transports, les manifestations culturelles, les musées, les centres sportifs et de loisirs ou les parcs d'attractions.

Un renforcement du marché unique grâce à la croissance

Le marché unique est la colonne vertébrale de notre économie et notre meilleur outil pour créer de l'emploi. Le MR plaide pour une réglementation efficace, une intégration économique accrue et la suppression de toutes les barrières existantes pour les produits, les services et les marchés publics, en veillant à ce que nos PME puissent accéder aux capitaux et aux fonds d'investisseurs potentiels dans toute l'Europe.

L'Union européenne a répondu à la crise par un plan de relance sans précédent qui repose sur des investissements à grande échelle, une gouvernance intelligente et de nouvelles ressources propres comme la contribution. Nous soutenons pleinement la mise en œuvre de l'accord de l'OCDE sur la fiscalité notamment la mise en place d'un impôt minimum de 15% sur les bénéfices engendrés par les multinationales qui permettra une meilleure harmonisation fiscale entre les États membres, l'achèvement de l'Union bancaire et de l'Union des marchés de capitaux qui renforceront d'autant la puissance du marché unique. Comme nouvelle ressource propre, nous sommes également en faveur du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières pour faire contribuer les importateurs d'émission de CO2 venant de l'étranger.

En effet, selon une étude du Parlement européen sur « le coût de la non-Europe », une intégration européenne plus poussée pourrait générer plus de 2,8 milliards € par an d'ici 2032. Ces mesures sont par exemple une meilleure lutte contre la fraude TVA au sein des douanes, une digitalisation accrue des administrations européennes, développer les transports en commun et la multimodalité au niveau européen etc. Le marché unique est non seulement un outil de politique européenne et de compétitivité mais aussi de puissance dans un monde où la concurrence s'accroît avec la Chine et les États-Unis. Nous voulons le finaliser et supprimer les obstacles encore existants, éliminer la surréglementation avec un focus sur la mise en œuvre rapide des réglementations déjà votées et rationaliser l'accès aux financements des programmes européens via un guichet unique pour les applicants (PME, universités, spin off etc.)

Il est également nécessaire de davantage regrouper les programmes budgétaires pour éviter le saupoudrage et maximiser les impacts de ces fonds. Nous souhaitons davantage de contrôles de performance des projets financés par l'Europe. Il ne suffit pas d'avoir un programme régulier d'un point de vue financier et comptable, encore faut-il qu'il soit économiquement porteur et que l'argent européen ait véritablement un effet levier pour un secteur économique ou une région. Dans cette même logique, il est urgent de simplifier les règles pour accéder aux subsides européens et digitaliser les procédures et les contrôles financiers. Actuellement, l'argent du budget européen est dépensé trop lentement et les États ne sont pas toujours en capacité d'absorber l'argent européen vu le nombre de règles qui doivent être respectées au préalable.

Les PME représentent plus de 95 % des entreprises de l'Union européenne et constituent un moteur essentiel de croissance, d'emploi, de cohésion sociale et de compétitivité. L'Europe doit redevenir un espace attractif et facile d'accès pour le monde des PME et des entrepreneurs avec un marché ouvert, dynamique, une concurrence saine et une fiscalité incitative.

Pour attirer des spécialistes hautement qualifiés de l'extérieur de l'Europe dans des secteurs clés tels que l'ingénierie, les technologies durables et numériques et les soins de santé, nous voulons encore simplifier l'octroi de la carte bleue européenne pour attirer les talents dont nos entreprises ont besoin pour se développer et renforcer la dimension sociale de la gouvernance économique de l'Union.

Nous devons également soutenir le développement et la mondialisation des industries européennes en maintenant l'Europe comme une destination d'investissement attrayante pour les entreprises étrangères. La lutte contre la délocalisation des entreprises vers l'Asie ou vers les États-Unis doit

également être un objectif commun, en raison de la mise en place de l'*Inflation Reduction Act* (IRA) et des coûts énergétiques bien moindres qu'en Europe, ce qui crée un réel problème de compétitivité pour nos entreprises. L'Europe a répondu à l'IRA par la mise en place du Plan industriel du Pacte vert qui permettra de renforcer notre compétitivité en matière d'industrie durable via une législation sur les industries à zéro émission, une législation sur les semi-conducteurs, une législation sur les matières premières critiques, l'assouplissement temporaire des règles concernant les aides d'État, la simplification des procédures et des charges administratives.

Ces dernières années, les Fonds comme FEM (Fonds européen d'ajustement à la Mondialisation), le FEAD (Fonds européen d'aide aux plus démunis) et SURE (Mécanisme européen de réassurance chômage créé pour aider les travailleurs pendant le Covid et doté de 100 milliards €) ont joué pleinement leur rôle durant la pandémie. Nous sommes en faveur du renforcement du FEM et du FEAD à long terme. Enfin, nous soutenons la mise en place d'un revenu minimum adéquat dans chaque pays de l'Union et le maintien d'un filet de sécurité sociale pour permettre chaque citoyen européen de vivre dans la dignité, soutenir la remise à l'emploi et lutter contre la pauvreté.

Un enseignement européen qui mène à l'emploi

La lutte contre le chômage des jeunes doit être une priorité de la prochaine Commission européenne, qui doit leur donner la capacité de décrocher un premier emploi ou une formation professionnelle. Le MR veut faciliter la reconnaissance automatique des diplômes, encourager la création d'alliances européennes dans l'enseignement supérieur et favoriser la mobilité étudiante.

Une Europe sociale, c'est une Europe qui innove et qui crée massivement des emplois pour tous les profils et qui permet aux jeunes peu ou pas diplômés de pouvoir se former même sur le tard. Or, l'Union européenne compte 2,7 millions de jeunes européens au chômage, selon les chiffres d'Eurostat de juillet 2023. C'est 13,9% de cette tranche d'âge alors que la moyenne s'établit à 5,9% pour les 25-74 ans.

L'enseignement est la base. La Commission européenne et les États membres se sont engagés à développer un espace européen de l'éducation. Pourtant, cet espace est difficile à concrétiser. A l'heure actuelle, la reconnaissance automatique des diplômes de l'enseignement supérieur n'est possible qu'entre les pays du Benelux et les pays baltes. Plusieurs mois sont parfois nécessaires pour qu'un diplôme obtenu en France soit reconnu en Belgique et inversement. Une priorité sera de travailler sur cette reconnaissance automatique des diplômes, signe de la confiance que les États membres se portent quant à la qualité de leur enseignement.

Pour que cette confiance puisse s'instaurer dans la durée et dans l'espace, il est également nécessaire de donner davantage de moyens à la création de réseaux européens d'universités et hautes écoles, ainsi qu'au contrôle de la qualité de l'enseignement dispensé dans nos établissements via la création d'une agence européenne de contrôle de qualité de l'enseignement supérieur qui travaillera main dans la main avec les agences nationales et qui évaluera l'ensemble des cursus. Actuellement, l'évaluation tend à privilégier les cursus des filières médicale et vétérinaire.

Un co-financement Commission-États membres d'opérations telles que « Le printemps des sciences », visant à encourager les étudiants à se lancer dans les formations STEM (sciences, technologies, engineering et mathématiques), pourrait soutenir indirectement l'innovation techno-scientifique. Il est important d'encourager nos jeunes à embrasser des carrières scientifiques et technologiques et de valoriser les études mettant en avant « l'intelligence de la main » qui sont indispensables au développement de l'Europe.

Nous proposons d'aider nos chercheurs à décrocher des financements européens via un co-financement des « cellules Europe » au sein de nos établissements. Ces cellules fournissent un accompagnement et une formation à nos chercheurs afin qu'ils montent un projet et s'inscrivent dans les appels d'offres des différents programmes de recherche européens.

Nous voulons créer un marché du travail véritablement interconnecté en révisant la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles et des diplômes universitaires et professionnels, afin de garantir la reconnaissance de l'apprentissage formel et informel et de faciliter le travail à distance dans toute l'Europe. Nous voulons aussi développer l'apprentissage tout au long de la carrière et rendre les informations sur les programmes de mobilité plus visibles et plus accessibles. Il s'agit également de soutenir la formation et la reconversion des travailleurs et de leur offrir davantage de flexibilité et de confiance.

Par ailleurs, la mobilité étudiante est une grande réussite de l'Union qu'il convient de poursuivre, voire de renforcer, dans une logique de co-financement avec les États-membres. Nous soutenons le renforcement des moyens du programme Erasmus (et Erasmus +), son extension à l'enseignement technique et professionnel, ainsi qu'à la mobilité des chercheurs, des enseignants, des apprentis, etc.

Il est également important de poursuivre le financement, dans le cadre du plan de relance européen, de la rénovation de nos bâtiments, qu'il s'agisse de nos écoles, hautes écoles, universités ou établissements de promotion sociale. Cette rénovation est capitale si nous voulons assurer la transition environnementale de nos établissements et qu'ils puissent être accessibles aux personnes porteuses d'un handicap.

Une politique industrielle européenne ambitieuse

Le MR veut repenser l'Europe comme une puissance industrielle et pas seulement une économie de services. L'Union doit retrouver le goût pour les grands projets afin d'améliorer le quotidien des citoyens et de réenchanter l'idéal européen.

Pour rester compétitive au niveau mondial, l'Europe doit investir dans la recherche et l'innovation, dans l'éducation, dans des infrastructures interconnectées et efficaces, dans l'automatisation ou encore dans la transition vers une économie décarbonée et ce, avec une attention particulière aux PME. L'industrie européenne doit se transformer en un solide réseau d'écosystèmes d'innovation favorisant le développement de chaînes de valeur innovantes et résistantes, dans lequel les PME et les start-ups peuvent prospérer, se développer et participer à la transition numérique et climatique.

Nous voulons une stratégie industrielle globale. Cette politique industrielle est centrale dans la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de croissance de l'Union, le *Green Deal*, et est nécessaire pour rendre l'Union plus résistante aux crises. Nous ne pouvons par exemple plus être dépendants de la Chine et des États-Unis pour l'approvisionnement en matériel médical. Dans le cadre de cette politique industrielle forte, nous voulons renforcer la liste européenne des matières premières critiques, grâce à laquelle un approvisionnement sûr, durable et abordable sera garanti au profit de l'industrie. 98% des terres rares proviennent de Chine qui utilise ainsi notre dépendance pour contrôler notre développement technologique alors que par exemple la demande en terres rares pour les éoliennes va être multipliées par 4,5 d'ici 2030. L'accès aux terres rares est donc essentiel. Raison pour laquelle la Commission a développé un plan visant pour 2030 au développement d'une extraction européenne pour 10% de nos besoins (contre 3% actuellement), par une augmentation du recyclage devant couvrir 25% des besoins ou encore via des développements stratégiques avec certains pays d'Amérique du Sud ou d'Afrique.

L'Union a consacré 2,3 % de son PIB à la recherche et au développement (R&D) en 2020. C'est moins que les États-Unis (3,45 %) et le Japon (3,26 %). Il est pourtant essentiel de créer un environnement favorable pour attirer les talents scientifiques et entrepreneuriaux dans le numérique et l'Intelligence Artificielle. Plusieurs instruments ont été créés pour impulser un nouveau souffle comme le tableau de bord européen de l'innovation, le marché européen de la connaissance pour les brevets et les licences ou le Conseil européen de l'innovation, doté de 10 milliards d'euros. La politique de cohésion soutient également la recherche et l'innovation, puisque, dans les régions plus développées, au moins 85 % des ressources provenant du Fonds européen de développement régional sont consacrées aux objectifs en matière d'innovation (Europe plus intelligente, plus verte, plus connectée). Il reste cependant crucial d'augmenter le niveau d'investissement dans la Recherche et Développement à 3% du PIB pour chaque État membre si nous voulons atteindre nos objectifs en matière de climat, de projets spatiaux, de numérisation ou de santé. Nous voulons également renforcer les moyens du programme Horizon Europe qui est le plus grand programme de financement de la recherche et de l'innovation de l'Union, avec un budget de 95,5 milliards d'euros pour 2021-2027.

L'innovation doit être au service d'une politique industrielle ambitieuse pour créer les conditions d'une croissance à long terme, en maintenant et en créant des emplois de qualité, pour sécuriser, diversifier et numériser les chaînes de valeur stratégiques, notamment en favorisant et en soutenant un commerce international respectueux des règles, pour créer un environnement propice aux entreprises, à leur développement, y compris les start-ups, pour améliorer la résilience et l'autonomie stratégiques de l'Union, y compris en matière de matières premières, et renforcer son leadership technologique.

De manière générale, nous voulons promouvoir le « *Made in Europe* » dans notre politique industrielle, en donnant la priorité aux entreprises européennes dans l'accès aux grands projets d'infrastructure et aux financements dans des secteurs stratégiques (énergie, matières premières critiques, semi-conducteurs, médicaments, alimentation etc.). Enfin, nous voulons la mise en place d'un « *Buy European Act* » pour promouvoir l'industrie européenne, ses produits et le commerce intra européen

Pour y parvenir, nous devons fixer des objectifs de production dans ces secteurs clés soutenus par un cadre réglementaire simplifié, comme l'Union l'a fait pour les semi-conducteurs avec le règlement dit « *European Chips Act* ». Nous devons également simplifier et accélérer l'octroi de permis pour l'installation de nouveaux sites de production. Il faut enfin reprendre en mains les grandes chaînes de valeurs afin de lutter contre l'impact de l'*Inflation Reduction Act* américain (IRA) sur la compétitivité de l'industrie européenne. Une politique de concurrence forte et efficace est cruciale pour le fonctionnement du marché unique. Nous devons empêcher la concurrence des subventions et nous concentrer davantage sur le renforcement de la compétitivité industrielle de l'Union.

Le renforcement de notre indépendance énergétique

L'Europe a développé avec le *Green Deal* un plan ambitieux pour devenir le premier continent décarboné en 2050. Pour le MR, cette transition doit s'accompagner du respect de la neutralité technologique. L'énergie nucléaire jouera un rôle essentiel pour atteindre ces objectifs ambitieux.

Notre politique énergétique et climatique doit être cohérente et garantir aux particuliers et aux entreprises un approvisionnement énergétique sûr, à prix abordable. Elle doit également renforcer notre indépendance énergétique, dans la foulée du plan *RePowerEU* lancé suite à la guerre en Ukraine. L'Europe étant pauvre en matières premières, elle doit donc établir un mix énergétique et des partenariats fiables. Nous devons réduire notre dépendance aux énergies fossiles et décarboner notre économie. C'est à la fois un enjeu environnemental et économique. Notre politique énergétique

créera des emplois non délocalisables et renforcera notre stratégie industrielle en matière d'innovation.

En 2020, la Commission européenne a adopté une stratégie pour l'hydrogène définissant une vision pour la création d'un écosystème européen de l'hydrogène, allant de la recherche et de l'innovation à la production et aux infrastructures, et l'élaboration de normes et de marchés internationaux. L'hydrogène doit jouer un rôle essentiel dans la décarbonation de l'industrie et des transports lourds en Europe. Dans le cadre du paquet «Fit for 55», la Commission a introduit plusieurs mesures d'incitation à son adoption, y compris des objectifs contraignants pour les secteurs de l'industrie et des transports.

L'hydrogène est également un pilier essentiel du plan *REPowerEU* initié pour ne plus importer les hydrocarbures d'origine russe depuis l'invasion de l'Ukraine. Le plan *REPowerEU* vise à ce que l'UE produise 10 millions de tonnes et importe 10 millions de tonnes d'hydrogène renouvelable d'ici à 2030.

Le nouveau cadre juridique européen favorable à l'hydrogène renouvelable et aux gaz verts constitue un réel pas en avant. Ces actes délégués comprennent des investissements dans les infrastructures énergétiques et des règles en matière d'aides d'État afin de stimuler les investissements dans les nouvelles infrastructures, en particulier dans les régions charbonnières.

D'une manière globale la stratégie facilitera la transition de ces régions, en incitant les producteurs et les consommateurs à passer au biométhane et à l'hydrogène vert et favorisera également une meilleure intégration des trois réseaux européens pour l'hydrogène, l'électricité et le gaz.

Il est cependant irréaliste de se passer de l'énergie nucléaire. À titre d'exemple, près de la moitié de la production électrique belge provenait de cette source en 2023. L'énergie nucléaire est nécessaire pour assurer la sécurité de l'approvisionnement en électricité à des prix stables et mesurés. Son développement est aussi recommandé pour atteindre les objectifs ambitieux de neutralité carbone. Il permettrait de créer 300.000 emplois dans la filière d'ici à 2050.

Le MR souhaite donc investir dans le nucléaire, les énergies renouvelables neutres en carbone et les technologies d'élimination, de capture et de stockage du carbone. Nous voulons traiter ces sources d'énergie de manière égale et faciliter le déploiement des petits réacteurs nucléaires (SMR) via le recours à des financements d'institutions européennes, comme la Banque Européenne d'Investissement ou la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement.

Nous voulons élargir le champ d'application du système européen d'échange de quotas d'émission (ETS) pour couvrir tous les secteurs polluants, mettre en place un prix plancher du carbone et développer un système de certification technologiquement neutre pour les émissions négatives vérifiées. Nous proposons également d'élaborer une stratégie européenne pour l'utilisation durable de la biomasse en tenant compte de l'utilisation des sols, afin de garantir l'alignement sur les politiques européennes en matière de bioénergie et de bioéconomie.

Dans ce cadre, le MR soutient le développement de l'économie circulaire afin de réduire notre dépendance à l'égard de matières premières essentielles comme les terres rares dont nous avons besoin pour l'énergie propre et les améliorations environnementales telles que les véhicules électriques, les smartphones ou les panneaux solaires.

Nous voulons intensifier la collaboration et les investissements publics et privés dans la capacité des réseaux et le stockage. Au niveau européen, nous devons faciliter l'accès aux techniques permettant

d'optimiser la consommation d'énergie, l'isolation et la rénovation des bâtiments publics et privés. Nous voulons également faciliter la coopération intra-européenne entre secteurs, comme un réseau ferroviaire paneuropéen fonctionnel, ainsi que la recherche, l'innovation et la production de technologies propres.

Il importe enfin de poursuivre la simplification et la numérisation des procédures d'octroi de licences et de permis pour les projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique dans les États membres de l'Union.

Des autoroutes européennes de l'énergie

Le MR veut investir massivement dans l'éolien offshore, dans le Power to X qui permet la conversion d'électricité décarbonée excédentaire en combustibles gazeux ou liquides comme les e-carburants et dans les réseaux transeuropéens interconnectés, pour un continent durable et une politique industrielle forte et ambitieuse.

Pour atteindre la neutralité carbone en 2050, l'Europe doit favoriser l'éclosion d'un modèle d'approvisionnement énergétique basé sur une large assise d'électricité décarbonée, de la biomasse et de la chaleur renouvelable.

L'Europe doit être le moteur de l'innovation en favorisant par exemple le développement du Power to X à l'échelle industrielle. Celui-ci permet la transformation de toute électricité superflue à un instant T pour pouvoir la stocker facilement (sous forme d'hydrogène, par exemple). Les réseaux transeuropéens interconnectés et intégrés sont également indispensables pour que la transition énergétique soit un succès. De tels réseaux contribueront à fournir une énergie abordable, sûre et durable pour tous les Européens. Actuellement, les niveaux d'interconnexion sont insuffisants, ce qui freine la pénétration des énergies renouvelables et la convergence des prix. Des progrès rapides dans la construction et la modernisation des infrastructures sont indispensables pour la réussite de la transition énergétique et pour la sécurité énergétique. Cela permettra également de réduire la dépendance de l'Europe aux importations de gaz et de pétrole et permettra une meilleure intégration des énergies renouvelables intermittentes.

Depuis 2013, un programme de 33,24 milliards € permet aux États membres de soutenir la construction de réseaux transeuropéens dans le secteur de l'énergie, des transports et des télécommunications. Il faut l'amplifier et l'accélérer. On estime que d'ici à 2030, environ 180 milliards d'investissements seront nécessaires pour mettre à niveau et étendre les réseaux énergétiques européens. Ces investissements permettront des économies annuelles de 40 à 70 milliards €. Nous soutenons ces investissements et appelons à en faire l'un des chantiers industriels et énergétiques les plus importants pour la décennie à venir au niveau européen.

Ceci est lié à notre politique ambitieuse en matière de parcs éoliens offshore dont le potentiel est quasi-illimité. L'énergie éolienne en mer pourrait voir ses capacités de production multipliées par 15 d'ici 2040, contribuant à décarboner l'économie mondiale. La production d'électricité offshore suscite de grands espoirs : selon l'Agence européenne de l'énergie, elle pourrait devenir la plus importante source d'énergie en Europe d'ici au début des années 2040. Selon les estimations de la Commission, l'Union devrait produire entre 230 et 450 GW d'énergie éolienne en mer d'ici à 2050 pour atteindre les objectifs fixés dans le *Green Deal* – un volume considérable par rapport aux 22 GW actuellement produits dans les eaux européennes. Les objectifs du *Green Deal* en matière d'énergie offshore sont extrêmement ambitieux, mais ils constituent également une opportunité industrielle énorme. Des partenariats peuvent également être faits avec des voisins comme la Norvège, qui disposent de gisements exceptionnels. Le Sud de l'Europe, plus ensoleillé et moins agricole, est quant à lui beaucoup plus propice au photovoltaïque.

Un réseau européen pour la production industrielle de batteries

La production de batteries en Europe revêt un intérêt stratégique pour l'économie et la société compte tenu de son potentiel en termes de mobilité propre et d'énergie, de création d'emplois, de durabilité et de compétitivité.

L'Alliance européenne des batteries, créée fin 2017, regroupe plus de 120 acteurs (des entreprises, des acteurs publics, des centres de recherche etc.) visant à stimuler les investissements et la croissance durable dans le secteur des batteries. Nous devons aller plus loin et être davantage ambitieux afin de rattraper le retard technologique sur les pays asiatiques et faire de l'Europe le pionnier mondial en technologies de stockage.

La transition vers la neutralité climatique, notamment grâce à une mobilité propre et à faible émission, ouvrira des perspectives importantes en matière de croissance économique, de création d'emplois et de développement technologique. La demande de batteries devrait augmenter très rapidement au cours des années à venir. Des politiques de recherche, de développement et d'innovation tournées vers l'avenir joueront un rôle clé afin de permettre à l'Europe et à ses États membres de tirer le meilleur parti de cette transition.

Nous avons toujours été à la pointe des grandes révolutions dans le domaine du transport (chemins de fer, moteurs à combustion, aviation, etc.). Il est donc logique que la mobilité électrique fasse partie des grands axes de développement européen. Cela doit être couplé à un renforcement des compétences liées aux batteries électriques en aidant les universités à construire de nouveaux cursus académiques. Selon les prévisions de la Commission européenne, l'Europe aurait besoin de 10 à 20 Gigafactory (usines de production de batteries à grande échelle) pour couvrir sa propre demande. Une stratégie industrielle ambitieuse en matière de batteries devra donc passer par un investissement massif et renforcé par rapport aux montants existants encore beaucoup trop bas.

En 2022, le montant total des investissements dans l'écosystème européen des batteries, qui comprend à présent plus de 160 projets industriels tout au long de la chaîne de valeur, a dépassé les 180 milliards d'euros. Selon les analystes, l'Europe peut atteindre un chiffre d'affaires total de 250 milliards d'euros d'ici 2025.

Ce focus sur les batteries doit également être porté sur les puces électroniques dont la demande va encore doubler d'ici 2030 alors que l'Europe ne produit que 10% des semi-conducteurs. Là aussi notre souveraineté stratégique est en jeu. Elle passe par une augmentation de la production sur le sol européen de 10 à 20% via un plan d'investissements de 43 milliards d'ici 2030. Le règlement sur les semi-conducteurs propose en plus des investissements dans les technologies de nouvelle génération, créer un cadre plus favorable aux investissements pour les entreprises, développer des partenariats stratégiques avec des pays tiers comme Taiwan.

Des investissements stratégiques dans les transports

Le réseau européen de transport doit appuyer le développement industriel et accompagner nos objectifs climatiques.

Les transports représentent 5 % du PIB de l'Union européenne et emploient environ 10 millions de personnes. Ils sont essentiels au bon fonctionnement du marché unique européen et de nos économies, à la mobilité des marchandises et des Européens mais aussi à la stratégie du *Green Deal*. En effet, les transports sont responsables d'environ 30% des émissions de gaz à effet de serre dans l'Union.

Depuis 2020, l'Union a demandé de nombreux efforts au secteur pour progressivement décarboner les transports, notamment via le paquet *Fit for 55*, mais aussi pour harmoniser les règles de sécurité ou encore les conditions de travail. Ces mesures adoptées visent notamment la suppression progressive des quotas d'émission gratuits pour l'aviation à partir de 2026, la mise en place d'un nouveau système distinct d'échange de quotas d'émission applicable aux secteurs du bâtiment et du transport routier afin de garantir des réductions d'émissions et l'inclusion des émissions pour le secteur maritime

Nous voulons maintenant développer un réseau transeuropéen de transport visant à renforcer les investissements stratégiques dans certaines infrastructures (ponts, tunnels, ports etc.) et à désenclaver certains territoires notamment pour développer le ferroutage des marchandises.

Nous voulons également développer le réseau de train à grande vitesse dans l'Union et renforcer la qualité des réseaux transfrontaliers (interopérabilité des systèmes de billets, harmonisation de l'écartement ferroviaire ou des fréquences d'électricité). Nous voulons également poursuivre le développement du réseau transeuropéen de transport (RTE-T). Le développement de ces infrastructures ferroviaires est indispensable au bon fonctionnement du marché intérieur et à la cohésion économique, sociale et territoriale de l'UE. Il importe également de renforcer la numérisation du secteur des transports pour développer une mobilité multimodale connectée et automatisée.

Nous voulons enfin renforcer le développement des carburants alternatifs, notamment à base d'hydrogène.

Un Hyperloop transeuropéen

L'Union européenne doit être pionnière et soutenir pleinement le développement au niveau européen de ce moyen de transport autosuffisant et ambitieux d'un point de vue environnemental.

Moyen de transport popularisé par Elon Musk, ce système de capsules permet de se déplacer à l'intérieur de tubes à plus de 1000 km/h grâce à une réduction de la densité d'air à un niveau proche du néant. Afin de réduire l'empreinte carbone, l'ensemble des besoins énergétiques pourrait être couvert grâce à des panneaux solaires installés sur les tubes, ainsi que par des systèmes de récupération d'énergie sur les dispositifs de freinage. Pour le moment, l'Union a investi 4,5 millions d'euros dans l'European Hyperloop Program. Ce montant devrait être multiplié par 100 et ainsi faire de l'hyperloop un grand projet industriel pour l'Europe du futur.

Le renforcement de notre indépendance agricole et de notre souveraineté alimentaire

Tout en conservant avant tout son rôle incontournable de productrice d'une alimentation variée et de très haute qualité, l'agriculture européenne devra relever de nouveaux défis d'ici 2050 pour être neutre d'un point de vue carbone et en équilibre avec l'environnement.

Pendant la législature précédente, la Politique Agricole Commune (PAC) a été réformée afin de soutenir les agriculteurs et de répondre aux attentes des consommateurs pour tendre vers un système de production alimentaire plus durable, plus respectueux de la biodiversité et du bien-être des animaux.

Malgré l'instauration de plans stratégiques qui ont permis à chaque État membre de mettre en œuvre une agriculture correspondant à leurs réalités socio-économiques, agricoles et environnementales, de nombreuses difficultés sont apparues pour les agriculteurs.

Alors que les terres agricoles représentent 48% de la superficie européenne, seuls 5,6 % des exploitations européennes sont gérées par un agriculteur de moins de 35 ans et plus de 31 % des agriculteurs ont plus de 65 ans. Nous devons garantir un revenu juste et décent aux agriculteurs tout en préservant une agriculture de type familial, en permettant l'accès des jeunes agriculteurs à la terre, en maintenant les denrées alimentaires à un prix abordable, en sécurisant nos systèmes alimentaires et en promouvant le développement rural.

Nous voulons notamment renforcer les incitants permettant de diminuer les charges administratives pesant sur les agriculteurs, étudier la possibilité de recoupler une série d'aides à la production présentes dans la PAC et recentrer le budget de la PAC sur ses missions premières en adaptant toutes les mesures qui ne concernent pas l'agriculture. Nous devons tendre vers une PAC qui sacralise davantage les obligations de moyens plutôt que les obligations de résultats et être d'avantage basée sur un contrat de confiance avec nos agriculteurs. La PAC doit être davantage prévisible à long terme pour les agriculteurs et concentrée sur la sécurité d'approvisionnement alimentaire et la souveraineté alimentaire de notre continent. La politique agricole doit être considérée comme étant une activité stratégique et essentielle, tout comme la politique énergétique. Chaque nouvelle programmation implique de profondes transformations des habitudes agricoles et peut remettre en question des investissements réalisés préalablement. La durée de la programmation PAC doit être objectivée. Nous voulons également évaluer la nationalisation de la PAC avec la réalisation des plans stratégiques des différents états-membres qui pourraient amener une distorsion de la concurrence entre États si au fil du temps les dérogations demandées par les États s'accumulent

Nous devons veiller à garantir l'accès des régions rurales aux nouvelles technologies. En effet, nous souhaitons encourager l'innovation et l'investissement dans des technologies de pointe (satellites, drones, accès aux données satellites pour mieux gérer les sols et la gestion de l'eau etc.) pour optimiser les rendements et réduire les coûts, gérer efficacement nos ressources, prévoir la production en fonction des conditions météorologiques, renforcer la valeur ajoutée et le développement de filières des produits, trouver des alternatives efficaces, sûres pour la santé, et viables économiquement dans le cadre du remplacement de certains produits phytopharmaceutiques et préserver la biodiversité, par exemple grâce aux nouvelles techniques génomiques qui permettent de développer des variétés plus résistantes aux maladies et au changement climatique ainsi qu'aux produits naturels comme les biocontrôles et biopesticides. L'objectif est d'apporter aux agriculteurs de nouveaux outils pour utiliser moins de pesticides et lutter contre le changement climatique vu que les NGT permettent d'accélérer les processus de création variétale en générant plus rapidement des plantes résistantes aux pathogènes (moins de gluten etc.), tolérantes aux stress climatiques (tolérance à la sécheresse, aux sols difficiles, ou à la chaleur) ou des plantes de meilleure qualité qui répondent aux demandes des agriculteurs, des consommateurs et des industriels.

L'agriculture est un des acteurs majeurs du *Green Deal*. Sachant que le secteur agricole représente 15% des émissions de gaz à effet de serres en Europe, l'agriculture fait partie des secteurs, au même titre que les autres secteurs concernés, qui permettront à l'UE d'atteindre ses objectifs climatiques.

Par ailleurs, l'essor de la biomasse dans le mix énergétique donne également aux secteurs agricole et forestier européens de nouveaux débouchés (biocarburants, biométhanisation, production de chaleur) et un rôle dans le mix énergétique. Nous voulons poursuivre la captation et le stockage de carbone via le *Carbon farming* qui vise les pratiques agricoles dont l'objectif est d'améliorer la capacité des sols à absorber et à stocker le carbone, ainsi que renforcer la réduction des gaz à effet de serre et des émissions d'ammoniac et d'azote.

Notre souveraineté alimentaire est capitale. La PAC a été décidée avant la guerre en Ukraine qui a déstabilisé profondément les chaînes d'approvisionnement, les marchés mondiaux et les coûts de production. Il nous faut réévaluer nos stratégies de production pour défendre notre souveraineté alimentaire et limiter la volatilité des prix pour les agriculteurs comme pour les consommateurs européens. Nous devons ainsi refuser toute norme de productions déloyales envers notre secteur lors de l'adoption d'un accord de libre-échange avec un pays ou une organisation de pays tiers. Ces mesures miroirs imposeraient aux partenaires commerciaux qui souhaitent exporter leurs produits agricoles vers l'UE de se conformer au préalable à ses normes sanitaires et environnementales. Enfin en cas de dérapages, des sanctions doivent être plus rapidement mises en place comme des suspensions de traités.

L'Union européenne a entendu la colère du monde agricole puisqu'elle a apporté un certain nombre de modifications à la PAC. Ces nouvelles règles modifient certaines conditionnalités environnementales pour les paiements directs. Elles permettent plus de flexibilité aux Etats Membres pour accorder des dérogations aux règles de la PAC en cas de problèmes liés à leur application et dans le cas de conditions météorologiques extrêmes. Les petites exploitations de moins de 10 hectares seront exemptées des contrôles et de sanctions en cas de non-respect de certaines règles de la PAC.

Le bien-être animal, question d'une importance croissante en Europe

Le MR souhaite améliorer le bien-être animal à travers diverses mesures basées sur des études d'impact et un soutien adéquat pour les professionnels concernés. L'abattage sans étourdissement doit par ailleurs être interdit au niveau européen.

Le bien-être animal couvre des domaines et des principes éthiques vastes : le transport, l'élevage, l'abattage des animaux, leur utilisation à des fins de recherche scientifique ou encore les conditions relatives aux déplacements des animaux de compagnie dans l'UE (passeport, identification obligatoire et vaccination contre la rage).

Le MR est engagé en faveur de l'amélioration du bien-être animal. Le MR souhaite des mesures basées sur des études d'impact et une approche espèce par espèce, une période de transition et un soutien approprié pour les agriculteurs et les éleveurs et une conformité totale des produits animaux importés avec les règles de l'UE sur l'élevage.

Maintenant que la Cour européenne des Droits de l'Homme a jugé que l'interdiction de l'abattage rituel sans étourdissement préalable en Belgique ne constituait pas une violation des libertés religieuses, il est nécessaire d'établir un cadre clair en Europe pour supprimer cette pratique au niveau européen afin que tous les animaux soient abattus sans souffrance inutile et sans aucune exception. Nous estimons aussi que la compétence du bien-être animal doit être clairement mentionnée parmi les compétences du Commissaire européen en charge.

La transition numérique au cœur de nos politiques publiques

La digitalisation doit ruisseler dans chacun de nos secteurs d'activité afin de doter les professions clés des secteurs de l'industrie, de l'éducation, de la santé et de l'agriculture d'un savoir-faire numérique permettant d'accélérer la transition numérique et d'accroître la compétitivité.

Le MR soutient un environnement numérique sûr, ouvert à l'innovation et compétitif pour nos petites entreprises et nos entrepreneurs. Au cours de la dernière décennie, l'Union européenne a fait un grand pas en avant dans la réglementation des entreprises numériques en faveur de la concurrence, de la protection de la vie privée et de l'égalité des chances dans notre marché unique, ainsi que de la sécurité des consommateurs.

Nous voulons mettre en œuvre un principe de priorité au numérique afin de promouvoir le potentiel de ces technologies pour faciliter les interactions avec l'administration publique, les paiements ou les processus de financement, et créer un environnement propice à l'accélération de la numérisation des entreprises européennes et du secteur public, par exemple dans le domaine des soins de santé ou de la justice. Même si conscient de la fracture numérique, chaque document doit aussi être disponible en version papier. Nous soutenons également la création d'un euro numérique, basé sur un cadre réglementaire européen solide, à la pointe des transformations numériques dans le secteur des paiements, tout en étant accessible à tous.

Il s'agit d'une monnaie numérique issue par la banque centrale européenne, qui serait équivalente aux espèces, mais sous forme électronique. L'euro numérique viendrait en complément des billets et pièces et constituerait une solution de paiement supplémentaire

Nous prônons enfin l'encadrement du marché des cryptoactifs en Europe, avec l'objectif de donner de la certitude aux investisseurs et un cadre prévisible pour les entreprises de crypto-monnaies opérant au sein du marché unique européen.

Le MR veut accélérer le déploiement de réseaux sécurisés, résilients et de très grande capacité en utilisant les fonds déjà alloués pour combler le déficit de connectivité, en particulier dans les petites villes et les zones rurales et isolées et en renforçant les partenariats public-privé. Nous devons bien sûr veiller à ce que toutes ces infrastructures soient conformes aux normes de sécurité européennes et internationales et ne créent pas de vulnérabilités et d'exposition à l'ingérence étrangère d'acteurs hostiles, étatiques et non étatiques.

Le MR veut encourager l'innovation en matière d'Intelligence Artificielle (IA) et faire de l'Europe un des leaders dans ce domaine. Nous devons mettre l'accent sur le soutien aux PME pour développer des solutions d'IA et nous nous félicitons de l'adoption du premier cadre juridique mondial sur l'IA, une législation qui vise à garantir que les droits fondamentaux, la démocratie, l'État de droit et la durabilité environnementale soient protégés contre les risques liés à l'IA. Ces règles sont des jalons sur la scène mondiale mais elles doivent être pleinement et correctement mises en œuvre pour que le modèle européen soit couronné de succès. La nouvelle législation doit éviter de surcharger les entreprises avec des contradictions et des doublons réglementaires. Nous soutenons une action audacieuse pour une transformation numérique équitable et compétitive.

Nous voulons également attirer des professionnels hautement qualifiés recherchés par le secteur numérique, avec un soutien spécifique aux femmes dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM), afin que le secteur numérique européen soit compétitif à l'échelle mondiale.

L'écosystème des jeux vidéo et du E-sport est devenu une industrie culturelle et créative importante dans le monde entier. Plus de 70 % des jeunes âgés de 6 à 24 ans dans l'UE jouent à des jeux vidéo, bien que la majorité des joueurs soient âgés de plus de 18 ans. Le marché européen est estimé à 23,3 milliards d'euros en 2021. Il est important que l'Union européenne ne rate pas le train et développe sa stratégie afin d'aider les studios et les éditeurs, encadrant le statut des joueurs et créant un label du jeux vidéo européen. D'autre part, il faut mettre à jour les règles d'informations et notamment concernant les politiques d'achats dans les jeux vidéo afin de protéger tout particulièrement les mineurs face aux pratiques qui alimentent l'addiction.

Enfin, nous voulons créer un environnement en ligne sûr protégé de la désinformation faite par des gouvernements étrangers, grâce à l'application des règles numériques récentes notamment le DSA (*Digital Services Act*) et le DMA (*Digital Markets Act*) entrés en vigueur en 2023 et du code de conduite

de l'Union sur la désinformation. Ces nouvelles mesures limitent la domination des grandes plateformes et la diffusion de contenus ou de produits illicites (discours haineux, terrorisme, produits de contrefaçon etc.).

La consommation journalière des réseaux sociaux est grandissante et ce, pour l'ensemble de la population. Cela peut représenter de véritables atouts pour l'apprentissage de nouvelles compétences et l'ouverture sur le monde mais cela peut-également être synonyme d'harcèlement ou de désinformation. Le portefeuille du Commissaire européen en charge du numérique doit comporter un véritable volet axé réseaux sociaux car les problématiques liées à l'utilisation de ceux-ci dépassent les frontières nationales. Une plateforme éducative européenne doit être mise à la disposition des citoyens européens afin de donner les clefs aux parents et jeunes utilisateurs concernant l'utilisation des réseaux. Celle-ci doit être efficace et suivre l'arrivée des nouveaux réseaux sociaux et des nouveaux phénomènes qui découlent de leur utilisation. La protection des données des utilisateurs des applications des réseaux sociaux doit également rester une priorité.

Une Europe de la Santé

Suite à la crise sanitaire, l'Europe de la Santé est devenue une réalité même si dans les faits la santé reste une compétence nationale. Cette crise a démontré l'importance de l'unité des États membres, qui ont massivement investi pour développer un vaccin, ainsi que la nécessité d'un approvisionnement sûr qui ne doit pas dépendre entièrement de pays tiers.

La crise sanitaire a permis de booster la politique européenne de santé avec un triplement du budget qui lui est dédié sur sept ans, de 1,7 milliards € à 5,1 milliards €. Jamais dans l'histoire européenne un tel budget n'avait été attribué à la santé. Il financera le plan d'action contre le cancer, réduira notre dépendance à l'égard de la Chine pour les substances actives indispensables à la fabrication de médicaments et vaccins sur le sol européen, améliorera la prise en charge des patients et le financement de la recherche.

Le MR veut faire de la santé une compétence partagée entre l'Union et les États membres sur le modèle de la politique de l'environnement, dès lors que des risques sanitaires transfrontaliers sont avérés. Avec un objectif stratégique, nous voulons développer une base de données commune gérée par l'agence européenne des médicaments (EMA), afin de disposer en temps réel d'un état des lieux des stocks (médicaments/vaccins/matériels) grâce à un système d'alerte précoce en cas de stocks insuffisants ou de tensions sur les chaînes d'approvisionnement. Nous voulons également établir une réserve européenne de personnels médicaux, de soignants et d'auxiliaires. Nous souhaitons encore intensifier les coopérations entre les États (coopération médicale transfrontalière, transfert ou prise en charge de patient facilité dans un autre État membre, mobilité des patients notamment transfrontaliers etc.) avec certains garde-fous pour éviter des pressions trop importantes sur certains pays (shopping médical)

Le MR veut faciliter l'accessibilité aux médicaments et aux thérapies innovantes pour tous les Européens et développer une stratégie pharmaceutique forte. Il importe également de renforcer la numérisation des soins de santé et de protéger les données de santé des Européens, dans le respect de la réglementation européenne. Enfin, il est nécessaire d'harmoniser les méthodes d'analyse et de recueil épidémiologique, afin d'avoir des statistiques immédiatement comparables pour les médecins et les chercheurs européens en veillant à l'interopérabilité avec d'autres bases de données scientifiques.

Nous voulons poursuivre à l'échelle européenne les campagnes de dépistages (cancer, maladies chroniques et cardiovasculaires etc.) ainsi que les campagnes de vaccination.

Nous proposons de renforcer le soutien à la recherche sur les maladies rares, domaine dans lequel la plus-value européenne est évidente. Plus de 36 millions de personnes vivent avec une maladie rare en Europe.

Enfin, nous voulons faire de l'HERA (Autorité européenne de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire) une réelle BARDA européenne (agence fédérale américaine rattachée directement au département de la Santé), c'est-à-dire une instance capable de mutualiser les fonds publics et privés pour la recherche et de produire des médicaments, vaccins ou autres mesures médicales en période de crise.

Des traités internationaux au service du commerce extérieur

Le MR veut poursuivre la négociation et la signature de traités internationaux permettant de baisser les barrières douanières et les obstacles tarifaires dans un cadre favorable aux économies européennes et respectueux de nos standards. Le MR est résolument en faveur du libre-échange, qui est bénéfique pour nos fleurons économiques (produits des industries chimiques et pharmaceutiques, combustibles minéraux, machines et matériels électriques, matériels de transport, métaux, matières plastiques et dérivés et produits des industries alimentaires).

En 2022, la Belgique était au 8ème rang mondial des pays exportateurs, après l'Italie et devant la France. À titre d'exemple, depuis la signature du CETA, nos exportations belges vers le Canada ont plus que doublé. Rien qu'entre 2018 et 2020, la suppression des tarifs douaniers inclus dans le CETA a permis aux entreprises belges d'épargner près de 30 millions€.

Ces traités, qui sont de véritables succès commerciaux pour notre pays et nos entreprises, doivent impérativement se poursuivre. En dépit de la récurrence d'arguments protectionnistes trompeurs véhiculés par nos adversaires politiques et certaines associations, le libre-échange a permis de diminuer de manière drastique le taux de pauvreté dans le monde. En tant que libéraux, nous défendons des accords et des traités équilibrés où chaque partie est gagnante et où les standards européens en matière agricole, environnementale, phytosanitaire, sanitaire et sociale sont respectés. Chaque accord doit également favoriser la croissance économique, la baisse des prix, la qualité des produits et la création d'emplois dans l'Union européenne. Nous avons également soutenu la directive sur le devoir de vigilance en matière de développement durable des entreprises. Les grandes entreprises doivent pouvoir contrôler leur chaîne de production afin de prévenir les violations des droits de l'homme et la dégradation de l'environnement.

Le MR est ainsi exigeant sur le respect des normes environnementales (le respect de l'Accord de Paris doit être un élément contraignant des futurs accords commerciaux) et sociales (respect des standards de l'OIT) ainsi que sur le besoin de réciprocité. Nous voulons également mettre en œuvre un monitoring reprenant les effets cumulatifs des accords commerciaux dans le secteur agricole ainsi que la mise en place de clauses miroirs dans les accords de libre échange pour les volets agricoles.

Grâce à un commerce fondé sur des règles, nous pouvons garantir un accès amélioré et stable aux marchés étrangers pour les exportateurs européens et des importations moins chères pour les producteurs et les consommateurs européens. Le commerce soutient 35 millions d'emplois dans l'Union Européenne, où un emploi sur six dépend des exportations. Dans les années à venir, 85 % de la croissance se fera en dehors de l'Europe. Nous ne pouvons pas l'ignorer.

De manière générale, il est nécessaire de renforcer la politique commerciale de l'UE, même si certaines négociations doivent être suspendues à ce stade, comme celles de l'accord avec le Mercosur et de l'accord d'investissement avec la Chine tant que cette dernière n'aura pas de réels engagements

en matière de droits de l'homme, de travail, d'environnement, d'accès au marché et de protection de la propriété intellectuelle pour les entreprises européennes.

Nous voulons également conclure des accords avec de nouveaux partenaires. Il s'agit notamment de renforcer notre autonomie stratégique en matière de haute technologie par le biais d'un accord bilatéral d'investissement entre l'Union Européenne et Taiwan.

Il importe également de ne pas faire preuve de naïveté. La Commission européenne a déjà pris des initiatives contre les avantages fiscaux et les abus de position dominante des géants de la tech ou enquêté sur les subventions publiques à destination des véhicules électriques chinois qui entretiennent une forme de dumping économique et social. Nous devons amplifier ce mouvement. L'Union européenne doit achever la mise en place de sa boîte à outils d'instruments défensifs, notamment le filtrage des investissements directs étrangers afin d'éviter des investissements massifs publics ou privés dans des secteurs critiques pour notre indépendance économique.

En outre, il n'est pas acceptable que des entreprises étrangères puissent bénéficier de notre ouverture, alors que les entreprises européennes n'ont pas les mêmes opportunités à l'étranger ou d'accepter des distorsions de marchés dues à des subventions étrangères déloyales ou à des dumpings. Il faut donc poursuivre et renforcer une politique commerciale européenne qui crée les conditions d'un terrain de jeu équitable pour nos entreprises et nos producteurs, sur la base de véritables avantages concurrentiels et la réciprocité des marchés publics.

Dans ce cadre, nous sommes favorables à la mise en place d'une cour multilatérale des investissements tenant compte des normes environnementales, sociales et des droits humains et de l'État de droit, facilement accessible aux petites entreprises. Ce mécanisme doit prévoir des auditions publiques conduites par des arbitres indépendants et préserver la capacité des États à légiférer en matière sociale et environnementale. L'OMC doit également prendre de nouveaux engagements en matière de savoir-faire technologique et de secrets commerciaux, de subventions et de concurrence, ainsi que de normes sociales, environnementales et de droits de l'homme solides.

Une politique de défense européenne centrée sur nos intérêts stratégiques

Le MR veut renforcer la base industrielle et technologique de la défense européenne et favoriser la coopération en matière d'approvisionnement militaire. Les États-membres de l'Union Européenne disposent de tous les instruments leur permettant d'agir internationalement de manière globale, responsable et efficace.

La guerre sur le continent européen et l'évolution de la situation géopolitique et sécuritaire mondiale appellent une Union européenne forte qui s'appuie sur un instrument militaire robuste, efficace et dissuasif. Aujourd'hui, la contribution de l'Europe de la défense à la Défense collective de l'OTAN est plus importante que jamais. Nous devons être conscient qu'en cas d'impossibilité d'intervention de notre allié américain suite à une agression d'un pays allié, les nations européennes devront assumer la défense collective stipulée dans l'article 5 du Traité de Washington.

Cette consolidation d'une défense plus forte et efficace au sein de l'OTAN passe par le renforcement de la base industrielle et technologique de Défense. C'est assurément un processus de longue haleine. Les initiatives consistant à améliorer nos capacités, nos ressources et la mobilité militaire au sein de l'UE renforceront l'OTAN et la sécurité du continent européen. Les États membres de l'OTAN devront donc investir davantage dans leurs forces armées et collaborer plus étroitement, notamment dans le contexte européen, afin de renforcer le poids européen au sein d'une Alliance plus équilibrée. Cet état des lieux doit se coupler avec la construction de filières industrielles fortes dans toutes les

branches armées : spatial, cyber, maritime, terrestre et aérien notamment via des instruments comme le Fonds européen de défense (FED) destiné à développer les capacités militaires et les capacités de financement de la Banque européenne d'Investissement.

Il est également urgent d'améliorer l'état de préparation et la disponibilité d'un nombre beaucoup plus élevé de troupes et de troupes mieux équipées. Cela nécessite davantage de capacités, des habilitations renforcées et, surtout, une base industrielle de défense européenne défragmentée, adaptée aux situations de crise ou de guerre. Les Alliés européens devront donc investir davantage dans leurs forces armées et collaborer plus étroitement afin de renforcer le poids européen au sein de l'OTAN. Le MR veut dès lors créer un « Schengen militaire » afin de faciliter les transports de troupes et de matériel au sein de l'Union européenne, actuellement freinés par une multitude de formalités administratives et un manque d'infrastructures. Nous voulons doubler le budget militaire commun pour la défense ; renforcer la coopération et l'interopérabilité entre armées européennes, c'est-à-dire des mises en commun des capacités visant à combler des lacunes comme l'acquisition commune d'avion de transport multi-rôles (MRTT) gérés au sein de l'EATC (*European Air Transport Capacity*) ; intégrer les capacités à double usage telles que les transports, l'espace ou le cyberspace dans la planification de la défense.

Suite à la guerre en Ukraine, nous avons adopté plusieurs paquets de sanctions sans précédent, pour entraver durablement les sources de financement russes. Nous devons renforcer ces sanctions. L'Union doit également étudier les voies légales permettant la confiscation des avoirs russes gelés et leur utilisation pour la reconstruction de l'Ukraine, le soutien aux personnes déplacées et l'indemnisation des victimes de l'agression russe, via la Facilité pour l'Ukraine.

En soutien à l'Ukraine, nous avons mobilisé comme jamais d'importants moyens militaires, financiers, humanitaires et d'aide aux réfugiés. Depuis le début du conflit, notre pays a engagé quelques 881 millions d'euros. Sur cette somme, 290 millions d'euros ont été dépensés en moyens militaires, et 135 millions d'euros en soutien civil qui répond directement aux besoins de l'Ukraine. Le reste des fonds est consacré à l'accueil des réfugiés en Belgique. Notre objectif est la préservation de l'intégrité territoriale ukrainienne. Nous serons au côté de la population ukrainienne pour rebâtir le pays.

Avec la politique étrangère, l'aide humanitaire, la coopération au développement et la politique commerciale, le MR estime que les Européens disposent de tous les instruments, y compris militaires, pour jouer un rôle international global, responsable efficace et écouté.

Une Europe qui parle d'une seule voix et une coopération au développement basée sur le développement économique

Le MR veut notamment supprimer le droit de veto au Conseil européen et développer des partenariats stratégiques avec les pays africains. Nous devons traiter avec l'Afrique d'égal à égal en mettant l'accent sur nos intérêts mutuels et en favorisant l'arrivée d'acteurs privés à même de créer de l'emploi et du bien-être.

Face aux guerres aux portes de l'Europe, l'importance de l'unité européenne est une évidence. La nécessité d'un ordre mondial multilatéral basé sur le droit en est une autre. Mais l'urgence pour l'Europe d'être moins naïve et plus réaliste l'est tout autant. Nous devons poursuivre nos propres intérêts stratégiques en sachant que pouvoir et principes ne sont pas incompatibles. Ils sont intrinsèquement liés. La *realpolitik* doit être enfin une composante essentielle de l'Europe en matière de politique étrangère.

Dans ce contexte international tendu, nous voulons renforcer le rôle de l'Union européenne sur la scène mondiale en agissant d'une seule voix, via la suppression du droit de veto qui entrave notre

capacité d'action commune, le renforcement du rôle du haut représentant et du Service européen pour l'action extérieure et l'obtention d'un siège européen au Conseil de sécurité de l'ONU. Il s'agit également de développer une politique étrangère réaliste basée sur la poursuite de nos propres intérêts stratégiques.

Nous devons ainsi développer un partenariat d'égal à égal avec l'Afrique et faciliter les projets d'acteurs privés européens avec les acteurs économiques situés en Afrique. Le développement de nos relations commerciales avec l'Afrique renforcera l'intégration économique de l'Europe avec les principaux pays africains, en fonction de leurs forces et de leurs intérêts économiques, pour contrer les investissements et l'influence de la Chine. Nous mettons l'accent sur la création d'emplois, notamment des jeunes et des femmes, l'industrialisation, la croissance durable et inclusive, le développement de PME et de partenariats publics/privés. Le MR souhaite également développer une politique efficace en matière de santé publique, de prévention et de vaccination, ainsi que renforcer les programmes de coopération en matière d'éducation et en vue d'une production alimentaire locale et régionale diversifiée.

L'Union européenne est le premier donateur mondial d'aide au développement. Elle est donc bien placée pour contribuer à la réduction et, à terme, à l'éradication de la pauvreté. Dans ce cadre, elle met tout en œuvre pour assurer la réalisation des Objectifs du développement durable des Nations Unies. Nous voulons augmenter l'aide publique au développement pour lutter contre les causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements de population. Il importe également de lier la conditionnalité de l'aide au développement au respect des droits humains et des accords bilatéraux ou internationaux en matière d'immigration dans les pays partenaires. Le MR veut ainsi protéger et promouvoir les droits humains, notamment les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes, le respect des personnes LGBTQI+, la protection des minorités et la lutte contre la peine de mort, les libertés fondamentales et la démocratie, notamment le respect de la séparation des pouvoirs et l'état de droit.

Un immigration strictement contrôlée et correctement gérée

Pour le MR, dans le but de fermer les routes illégales qui sont souvent empruntées par les migrants au péril de leurs vies, l'accueil des réfugiés dans les pays limitrophes et dans des pays tiers sûrs doit devenir la priorité. Nous voulons aussi renforcer les conditions d'accès au territoire européen via une demande régulièrement initiée depuis un de ces hot spots, pour autant que le respect de l'État de droit y soit garanti. Ce n'est plus aux passeurs ou aux trafiquants de décider qui peut ou ne peut pas venir en Europe. Nous soutenons aussi l'accord trouvé en 2023 sur le Pacte sur la migration et l'asile et voté en avril dernier.

Ces dernières années, l'Europe a fait face à de nombreuses crises migratoires. La question d'une gestion commune et d'une politique migratoire harmonisée au niveau européen est une priorité pour le MR. Elle doit garantir la protection à ceux qui en ont réellement besoin et nous aider à faire face aux flux importants de migrant tout en luttant efficacement contre les trafics. L'accord intervenu sur le paquet asile-migration en décembre 2023 est un premier pas dans la bonne direction en ce qui concerne le renforcement de nos frontières extérieures, la gestion des demandes d'asile pour les personnes avec peu de chances d'éligibilité et la politique de retour.

Nous ne pouvons plus continuer à voir tant de vies perdues en Méditerranée et sur les routes vers l'Europe. Jamais le trafic d'êtres humains n'aura été aussi lucratif pour les passeurs et meurtrier pour ceux qui tentent de rejoindre notre continent. Pour mettre un terme à ce drame, il faut avant toute chose prévenir et dissuader de rejoindre l'Union européenne via des passeurs. Il faut mettre en place des campagnes d'informations sur place et les adapter aux moyens de communications modernes en utilisant les réseaux sociaux. Les filières de passeurs s'organisent en ligne en faisant la promotion sur

les réseaux, communiquant via les messageries et en organisant les paiements de façon digitale. Il faut collaborer avec les entreprises concernées afin de mieux comprendre le fonctionnement des filières de passeurs et mettre fin à ces pratiques. Il importe encore de renforcer les échanges de l'information entre les services et de renforcer la coopération judiciaire avec les États membres, les différentes agences (Europol, Eurojust, Olaf, Parquet européen, Frontex etc.) afin de mettre à mal ces réseaux criminels.

Nous voulons favoriser l'accueil des demandeurs d'asile dans les pays sûrs et limitrophes de leur pays d'origine (hot spots) pour autant que leur protection soit garantie, afin de garantir une protection aux personnes déplacées près de chez elles, leur offrir de l'aide et des perspectives économiques dans les pays tiers, et ainsi mettre fin à la nécessité d'émigrer vers des contrées plus lointaines. Seule une demande régulièrement initiée depuis un de ces hot spots devrait aboutir à un accueil dans l'Union via des routes sécurisées.

Il est impératif de renforcer les agences qui coordonnent ces actions au niveau européen mais également d'assurer l'échanges d'informations entre celles-ci et les États-membres. L'Union européenne doit pouvoir intervenir aux côtés des États membres afin de les épauler et renforcer leur capacité d'intervention sur le terrain. En parallèle, il faut poursuivre le renforcement de la zone Schengen et de Frontex pour assurer un contrôle et une protection renforcée des frontières externes de l'Union européenne. Ce contrôle passe aussi par l'instauration d'une politique de retour humaine et efficace, l'inclusion de la dimension migratoire à notre politique de coopération au développement et la conclusion d'accords de réadmission avec les États tiers.

Enfin, le MR est en faveur d'une migration économique circulaire répondant aux besoins spécifiques de notre société tout en ne créant pas de fuite des cerveaux en Afrique et en mettant à l'emploi en priorité les chômeurs présents sur notre territoire.

Une lutte renforcée contre le terrorisme en Europe

Les attentats terroristes perpétrés sur le sol européen ces dernières années démontrent l'importance d'une lutte commune contre le terrorisme afin de garantir la sécurité des citoyens européens. Même si la compétence revient aux États-membres, l'Union européenne peut également jouer un rôle afin de lutter contre le terrorisme.

Le MR veut lutter plus efficacement contre le terrorisme et la grande criminalité. Les États membres doivent rapprocher leurs services de renseignement afin de renforcer la confiance mutuelle et créer une culture commune du renseignement.

L'isolement lié à la pandémie a augmenté considérablement le temps passé en ligne, et donc l'exposition aux contenus haineux et à la propagande extrémiste violente. La lutte contre la propagande terroriste en ligne est une priorité, passant par l'amélioration des méthodes de signalement des contenus problématiques en ligne. L'Union européenne oblige désormais les fournisseurs d'hébergement à être extrêmement vigilants quant au contenu publié sur leurs plateformes. Les autorités nationales ont le pouvoir d'ordonner le retrait de contenus terroristes en ligne dans un délai d'une heure. Il est impératif de soutenir l'application de ces règles et continuer à vérifier que les contenus soient immédiatement retirés dès leurs publications. En parallèle, des garde-fous doivent assurer aux citoyens européens la protection de leur liberté d'expression et de leurs droits fondamentaux. La lutte contre le terrorisme ne peut être utilisée à des fins de répression de la société civile, des médias ou de l'opposition politique. Il faut par ailleurs continuer à lutter contre la radicalisation qui se fait sur le terrain et les prisons.

Nous constatons une réponse différente dans l'accompagnement des victimes d'attaques terroristes au sein des États membres. Pourtant, les faits montrent qu'à chaque attaque, différentes nationalités sont touchées sur le sol européen. Il est important d'harmoniser l'aide offerte aux victimes et à leurs proches pour que personne ne soit laissé pour compte.

Dans une situation de libre circulation des biens et des personnes, l'interopérabilité et l'échanges d'informations entre les États membres est ainsi plus que nécessaire. Cela passe par le renforcement de la zone Schengen et la mise en place de systèmes interopérables, connectés entre eux afin que les gardes-frontières et les agents des services d'immigration et de police disposent des bonnes informations au bon moment et pour empêcher l'utilisation d'identités multiples. Au-delà de nos frontières, il est important de continuer à établir des partenariats avec des organisations internationales et des pays non-membres de l'Union pour partager des informations visant à assurer la sécurité des citoyens dans le monde entier. Au niveau européen, cela passe par le renforcement du budget alloué au Fonds pour la Sécurité Intérieure, rediscuté tous les sept ans. Cela passe aussi par l'intensification de la coopération transfrontière entre et au sein des services répressifs de l'Union et d'autres autorités compétentes mais aussi par le renforcement de la prévention de la criminalité, du terrorisme et de la radicalisation. Nous devons également soutenir la formation des magistrats et du personnel de justice, ainsi que développer sur le plan pénal de nouveaux outils destinés à faciliter et à simplifier l'assistance mutuelle, par exemple pour simplifier la collecte transfrontalière des preuves ou pour faciliter la reconnaissance mutuelle des décisions (mandat d'arrêt européen).

Une lutte efficace contre le terrorisme doit également passer par le blocage des méthodes permettant son financement. Les terroristes contournent les règles en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux au moyen de cryptomonnaies. L'Union européenne s'est dotée de nouvelles règles qui imposeront aux prestataires de services sur cryptoactifs l'obligation de recueillir et de rendre accessibles certaines données sur les donneurs d'ordre et les bénéficiaires des transferts de cryptoactifs qu'ils traitent. Cela permettra d'assurer la traçabilité des transferts de cryptoactifs, afin de pouvoir mieux détecter les éventuelles transactions suspectes et de les bloquer. Le secteur digital étant en constante évolution et les pratiques des terroristes évoluant constamment, il est impératif de pouvoir adapter rapidement la législation afin de bloquer les nouvelles méthodes utilisées par les terroristes. Cela implique aussi de renforcer la coopération avec les plateformes de monnaie digitale virtuelle et de pouvoir mieux surveiller les communications entre les terroristes ou les criminels via les réseaux ou les plateformes.